



Objet: Convocation du Conseil Municipal

Lapoutroie, le 13 juin 2018

«Titre» «Prénom» «Nom»

«Adresse_Ligne_1»

«Code_postal» «Ville»

«Titre»,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal fixée le

Mardi 19 juin 2018 à 20h00

Au Foyer Saint-Martin

Ordre du jour :

- 1) **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2018.**
- 2) **Projet d'aménagement communal :** Engagement pré-opérationnel pour la mise aux normes de la mairie et la création d'une médiathèque.
- 3) **Affaires financières :** Décision modificative n°1 / budget régie de chauffage ; Décision modificative n°3 / budget principal ; Modification de la subvention allouée au Club vosgien du Brézouard pour la réédition de la plaquette touristique du circuit historique de la Tête des Faux ; Taxes et produits irrécouvrables : budget régie de chauffage (718,81 €) / budget M49 (306,09 €) / budget M14 (405 €) ; Fixation des frais de scolarité à la charge de la Commune de Le Bonhomme pour l'année scolaire 2017/2018 et approbation de la convention pour la rentrée 2018/2019 ; Acceptation des offres de concours pour les travaux de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement de propriétés situées au lieudit « Fossé » et « Sur le Mont ».
- 4) **Personnel communal :** Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
- 5) **Intercommunalité :** Approbation du rapport de la Commission Locale de Transfert de Charges (CLETC) de la CCVK du 4 avril 2018 ; Transfert des compétences « eau » et « assainissement » ; Retrait de la délibération N°DEL_2018_36 « *Autorisation de signature de la convention d'occupation temporaire de la toiture du tennis couvert d'Hachimette par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque* ».
- 6) **Points divers :** Convention à intervenir avec le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle (CDG54) pour la mise en place de la fonction de Délégué à la protection des données personnelles ; Approbation du règlement de transport scolaire pour l'année 2018-2019 ; Rapport annuel sur le prix et la qualité du service « eau potable » et « assainissement » 2017 ; Fusion des syndicats mixtes de la Fecht Aval et du Strengbach avec le syndicat mixte de la Weiss aval, le syndicat mixte de la Weiss amont et le SI de curage du Sembach ; Levée d'une clause restrictive inscrite au Livre Foncier sur les parcelles cadastrées section 9 n°271/119, 272/119 et 120 appartenant aux époux Didier MORET.

- 7) **Compte rendu du Maire sur les domaines délégués** (droits de préemption, indemnités assurance, marchés publics, emprunts ...)
- 8) **Rapport des présidents de commissions et délégués de la CCVK**
- 9) **Questions diverses et communications de M. le Maire**

En cas d'empêchement, vous voudrez bien remplir le formulaire de procuration, en indiquant le ou la bénéficiaire de la procuration, et le remettre à la Mairie préalablement à la réunion.

Je vous prie d'agréer, «Titre», l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,


Jean-Marie MULLER.